



Le Maire de DRUELLE BALSAC

DRUELLE, le **4 JUIN 2025**

Objet : Convocation du conseil municipal

Madame, Monsieur,

- Je vous prie de bien vouloir assister à la séance publique du Conseil Municipal le :

➤ **Judi 12 juin 2025 à 20h30, salle du Conseil Municipal
Mairie - 2 rue du Stade**

Ordre du jour :

- 01- Délégation de la gestion des temps périscolaires à la Cazelle aux Loisirs
- 02- Création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet à 17h30/sem.
- 03- Création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet à 22h75/sem.
- 04- Projet aménagement terrain de roller au Complexe Sportif des Sources
- 05- Marché 2024-04 : rénovation énergétique du Complexe Sportif des Sources (C2S) : avenant n° 1
« lot 1 – désamiantage »
- 06- Marché 2025-03 : agrandissement de la bibliothèque : actualisation du plan de financement
- 07- Questions diverses

En séance privé : Conformément aux articles L.553-15 et R.153-5 du Code de l'Urbanisme, le conseil municipal est appelé à émettre un avis dans le cadre du projet de révision n°6 du PLUI.

Comptant sur votre présence,

Veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes cordiales salutations.

Le Maire, Patrick GAYRARD



NB : Article L.2121-20 du Code Général des Collectivité Territoriales : « Un conseiller municipal empêché d'assister à une séance peut donner à un collègue de son choix pouvoir écrit de voter en son nom. Un même conseil municipal ne peut être porteur que d'un seul mandat. Le mandat est toujours révocable. Sauf en cas de maladie dûment constatée, il ne peut être valable pour plus de trois séances consécutives. »

POUVOIR (Article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales)

JE SOUSSIGNE.....

AGISSANT EN QUALITE DE.....

EMPECHE(E) D'ASSISTER A.....

QUI SE TIENDRA LE

DONNE POUVOIR POUR ME REPRESENTER, EMETTRE TOUT VOTE ET SIGNER TOUT DOCUMENT A

Signature : Faire précéder la signature de la mention « bon pour pouvoir »

Fait à Le.....